

Le DAEP intervient sur l'ensemble de la Charente-Maritime



Association Tremä Siège administratif du Dispositif

17 rue Ramuntcho
17300 Rochefort

05 46 87 81 38
daep.ouest@trema-asso.fr
daep.est@trema-asso.fr



Siège social Tremä
14 rue Edme Mariotte
17180 Périgny
05 46 41 68 46
contact@trema-asso.fr
www.trema-asso.fr

DISPOSITIF D'APPUI AUX ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES (DAEP) Au service de l'école inclusive



Objectifs du DAEP

Ce dispositif est au service des équipes éducatives de l'Education Nationale, confrontées à des élèves présentant des conduites instables (agitation, instabilité, agressivité, difficultés attentionnelles...), bénéficiant ou non d'une notification de la MDPH¹.

Le dispositif couvre l'ensemble de la Charente Maritime.

- ❖ 60 places
- ❖ des garçons et filles âgés de 3 à 16 ans
- ❖ pour une durée de suivi d'un 1 an maximum

La finalité

Favoriser les conditions nécessaires à l'inclusion scolaire.

L'équipe pluridisciplinaire

- ❖ des enseignant(e)s spécialisé(e)s,
- ❖ des éducateur(rice)s spécialisé(e)s,
- ❖ des psychologues clinicien(ne)s,
- ❖ des assistant(e)s sociaux(les),
- ❖ des médecins psychiatres,
- ❖ une équipe administrative,
- ❖ une direction.

Dispositif financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine



1 Maison Départementale des Personnes Handicapées

Les préalables à l'intervention du DAEP

L'établissement scolaire

- ❖ Contacte les coordonnatrices des Equipes Mobiles d'Appui.

Pour le nord de la Charente-Maritime

Madame Sophie Lavergne
sophie.lavergne@unapei17.org
Tél : 06.33.74.56.35

Pour le sud de la Charente-Maritime

Madame Patricia Vergereau
vergereaupa@adei.com
Tél : 06.70.85.44.53

- ❖ Transmet la fiche de suivi d'un élève présentant des conduites instables de l'Education Nationale.
- ❖ Recueille l'accord des responsables légaux via l'attestation fournie par le DAEP.

Les modalités d'intervention du DAEP

- ❖ Traitement de la demande.
- ❖ Recherche d'informations/réalisation de bilans (facultatif).
- ❖ Mise en relation avec les services partenaires intervenant déjà dans la situation.
- ❖ Médiation école/famille.
- ❖ Co-construction d'outils pédagogiques et éducatifs adaptés au contexte d'établissement.
- ❖ Elaboration d'un plan d'action.
- ❖ Soutien à la famille vers de nouveaux accompagnements (facultatif).

Spécificités des offres existantes pour accompagner les enfants en difficultés

SESSAD	DAEP	RASED
Enfants avec notification MDPH	Elèves sans ou avec notification MDPH	
Equipe : enseignant spécialisé, éducateur, psychologue, assistant social, médecin psychiatre	Equipe : enseignant spécialisé, éducateur, psychologue, assistant social, médecin psychiatre	Equipe : psychologue, enseignant spécialisé
Accompagnement global (éducatif, pédagogique, thérapeutique, familial)	- Appui à l'équipe pédagogique, l'enfant reste dans sa classe - Mise en lien des différents acteurs (famille, partenaires, équipes pédagogiques)	- Accompagnements possibles en dehors de la classe par l'élaboration d'un projet d'aide spécialisée - Lien avec les familles et les partenaires
→ Démarche soignante	→ Démarche de prévention et d'adaptation	→ Démarche de remédiation
	Travail en collaboration, complémentarité	